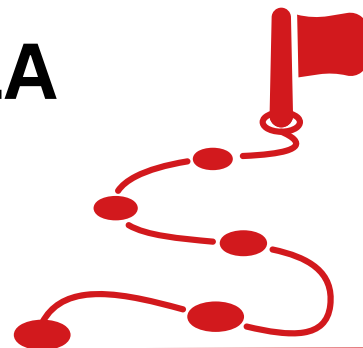


# LES LUNDIS DE LA COLERE: POINT D'ETAPE



Nous tenons à remercier les nombreux salariés qui se sont mobilisés à partir du mardi 15 juillet puis tous les lundis durant la saison d'été afin de faire comprendre à notre direction qu'elle doit respecter le droit au repos des salariés dont elle a la charge et cesser son attitude méprisante.

Ainsi tout au fil de la saison, une centaine de chargés ont fait grève chaque lundi, perturbant significativement la gestion de l'activité.

**Votre mobilisation a enfin été payante puisque la direction a accepté de nous rencontrer début octobre.**

**Nous allons enfin pouvoir discuter sur la base de nos revendications:**



Retour aux règles antérieures de pose des CET, c'est à dire pose des demandes sans limitation dans l'outil Lifebox et accord sur la base du prévisionnel de congés.



Augmentation du nombre de places de congés au prévisionnel, pour permettre aux salariés de pouvoir poser des congés et CET. La CGT dénonce de longue date sa sous-évaluation.



Fin du blocage de la pose des congés pendant les périodes d'appel à heures supplémentaires et complémentaires.

**En attendant, nous maintenons l'appel à faire grève tous les lundis jusqu'à satisfaction de nos revendications.**

**Dorénavant, la balle est dans le camp de la direction.**

Nous vous tiendrons informés rapidement du résultat de notre démarche et de la suite qui sera donnée à notre appel aux lundis de la colère.

